A la demande de plusieurs de mes confrères et consœurs, voici la liste du matériel nécessaire pour vivre sereinement avec une trachéotomie.
Je rappelle que je ne suis pas médecin. C'est mon expérience.

Matériel fixe :

– 2 respirateurs « Astral » de chez Resmed.
– Un BAVU avec ballon d'oxygène (au cas où).
– Un porte tubes de bloc type « marguerite ».
– 3 aspirateurs à mucosités. Un pour la bouche, un pour les aspirations trachéales, et un de secours.
– Un manomètre, pour gérer le ballonnet.
– Un système de pesée si votre poids évolue, les volumes d'air étant indexés, en partie, sur votre poids. Il existe des lits, avec pesée intégrée, c'est assez cher mais il est possible d'obtenir un financement.

Matériel consommable :

– Une canule (de dernière génération) d'avance.
– Une canule de taille inférieure, par sécurité.
– Chemises internes.
– Colliers.
– Filtres.
– Systèmes d'aspiration clos. Ils se changent toutes les 72 heures.
– Sondes d'aspirations buccales rigides type « Yankauer ».
– Sondes souples protégées, si un système clos n'est pas utilisé.
– Crayon de nitrate d'argent, pour les éventuels bourgeons.
– 2 circuits de tubulure avec valve.
– Compresses trachéales de type « métallines ».
– Gants stériles.
– Compresses stériles non tissées et sérum physiologique.
– Sets à pansements.
– Raccords annelés, dans le cas où ils ne seraient pas fournis dans le kit de trachéotomie.

Lors du changement mensuel de canule :

– Une bombe de lubrifiant stérile.
– Une pince tripode (si le médecin la préconise).
– Un saturomètre.

– Bétadine rouge.
– Bétadine jaune.
– Seringue de 10 ccs.

Autres :

– Une installation électrique en parfait état de marche.
– Un protocole d'urgence avec EDF. Ils ne peuvent pas vous couper et en cas de panne générale ils interviennent en priorité. De toute façon, chaque appareil est équipé de sa propre batterie avec plusieurs heures d'autonomie.
Vous êtes également prioritaire pour le SAMU.
Voilà, c'est certes un peu fastidieux, mais vous aurez de l'aide. La majorité de ces produits sont fournis par un prestataire médical compétent, qui, une fois muni des ordonnances, s'occupera de tout.

Partager l'article !

Laissez un commentaire avec votre compte Facebook